

Première publication

1. *Avis rectificatif*

La rédaction de la Feuille Officielle Suisse du Commerce attire l'attention de ses lecteurs sur le fait que l'appel aux créanciers ensuite de fusion paru dans ses éditions N° 142, 143 et 144 est inexact, cet avis devant concerner la société **KONTAKT SYSTEME AG**, à Egg (Canton de Zürich), et non KS KONTAKT SYSTEME AG, à Sion.

L'appel aux créanciers correct est paru dans les éditions N° 150 (p.32), 149 (p.19) et 151 (p.20).

La FO SC prie d'excuser tout inconvénient pouvant résulter de cette erreur.

(03505058)